

**ASSEMBLÉE NATIONALE**31 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 131

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Battistel et M. Bolo

-----

**ARTICLE 22**

À l'alinéa 4, après le mot :

« concessions »,

insérer les mots :

« portant sur des installations ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision juridique.